



ANNONCE

La Subvention Jackson Mooney pour les personnes atteintes de dystonie

Une subvention de perfectionnement professionnel d'une valeur de 5 000 \$.

Date de remise des lettres d'intérêt : au plus tard le 15 février 2018.

Si vous souhaitez présenter une demande de subvention, veuillez transmettre à la FRMD Canada une lettre d'intérêt dans laquelle vous décrivez votre situation personnelle et indiquez la manière dont vous utiliseriez les fonds de la subvention.

Pour en savoir plus sur les critères d'ammissibilité et sur la procédure à suivre pour présenter une demande, veuillez consulter le site Web www.dystoniacanada.org ou communiquez avec la FRMD Canada à l'adresse info@dystoniacanada.org
